

VIOLENCE & AGRESSION

EN CAS D'AGRESSION OU DE VOIE DE FAIT



Faites du bruit pour tenter de déstabiliser l'agresseur et d'attirer d'autres occupants

Protégez-vous du mieux que vous le pouvez

Fuyez si possible et dirigez-vous vers d'autres personnes afin d'obtenir de l'aide.

Mémorisez tous les détails de votre agresseur
(traits physiques, vêtements, direction dans laquelle il a pris la fuite, moyen de fuite ...)

Alertez immédiatement la sécurité de votre campus ou composez le 17

Suivez les instructions de la sécurité et attendez les secours

Si vous le pouvez, fermez votre ordinateur

Rangez sous clef tous les documents confidentiels ou nominatifs

TÉMOIN

FAITES DU BRUIT, ALERTEZ LES SECOURS,
PORTEZ ASSISTANCE SI VOUS LE POUVEZ, MÉMORISEZ TOUS LES DÉTAILS

APRÈS UNE AGRESSION OU UN ÉVÈNEMENT TRAUMATIQUE



Il est fortement conseillé de rencontrer un professionnel.

Les membres de la communauté universitaire peuvent faire appel à diverses ressources :

- En cas de blessures physiques : appeler la sécurité qui vous prendra en charge
- Pour rencontrer un psychologue :
ÉTUDIANTS, contactez le SSE : 02 31 56 52 40
AGENTS, contactez le réseau PAS de la MGEN
ou à la médecine de prévention des personnels : 02 31 56 57 66